

DOMAINE A.F GROS
SAS AU CAPITAL DE 137 500 EUROS
LA GARELLE - GRANDE RUE
21630 POMMARD
383 967 346 R.C.S. DIJON

**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
DE DIJON**
SIE DIJON NORD
25 RUE DE LA BOUDRONNEE
21047 DIJON CEDEX

POMMARD, le 31/07/2020

LRAR n°

**Objet : Exonération partielle de droits de mutation à titre gratuit (CGI art. 787 B)
Information quant à la dénonciation de l'engagement collectif**

Madame, Monsieur,

Un engagement collectif de conservation portant sur les titres de la SAS DOMAINE A.F GROS a été souscrit le 02 juillet 2013 (borderceau n°2013/1 508 case n°3, enregistré au SIE de Dijon Nord) en application de l'article 787B du Code général des impôts, par acte authentique reçu par Maître ROYET, notaire à NUITS-SAINT-GEORGES.

L'engagement de conservation a été conclu pour une durée de vingt-cinq mois à compter du jour de l'acte. A l'expiration de cette période, l'engagement est prorogé d'année en année. Chaque membre du groupe familial a la faculté de s'opposer à cette tacite prorogation à condition de notifier sa décision aux autres membres trois mois avant le terme de la période en cours. Cependant, toute transmission à titre gratuit des parts sociales, objet de l'acte, emporte dénonciation automatique de la prorogation tacite à venir. Le donateur, membre de l'acte, ou le cas échéant, les héritiers ou légataires du signataire défunt s'engagent à notifier l'existence de ladite mutation à titre gratuit, le plus rapidement possible, tant aux cosignataires des présentes qu'à l'administration fiscale.

Une transmission à titre gratuit a été réalisée le 22 juillet 2020 de sorte que, conformément à l'acte, la prorogation tacite de l'engagement collectif de conservation des titres a été dénoncée automatiquement. L'engagement collectif a donc pris fin le 02 août 2020, date à laquelle s'ouvrent les engagements individuels.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations.

Anne-Françoise GROS
Présidente



DESTINATAIRE

Finances Publiques
SIE D'IMPOT NORD
de la Boudonnée
D'IMPOT NORD

vi :
moment, 24h/24, la date de distribution de votre lettre
non-distribution.

Information de distribution :
de la lettre recommandée au 6 20 80

(fr consultation gratuite hors coût de connexion)

oser (le 3631 (numéro non surtaxé)) :
00 à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.
composer le 3634 (0,34 € TTC/min à partir d'un téléphone fixe)
à 19h et le samedi de 8h30 à 13h.

Prix : CRBT :

16 € 153 € 458 €



LA POSTE

Numéro de l'envoi : **1A 185 475 1190 3**



RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Domaine AF GROS
La Gaselle
5 Grande Rue
21630 Tonnand

58972 V1-H17 KZ7 60320-F01 - 07/20

Conservez ce feuillet, il sera nécessaire en cas de réclamation.

Le cas échéant, vous pouvez faire une réclamation dans n'importe quel bureau de poste.

Les conditions spécifiques de vente de la lettre recommandée sont disponibles dans votre bureau de poste ou sur le site www.laposte.fr.

Pensez également à la **Lettre recommandée en ligne**, consultez www.laposte.fr.



laposte.fr/neutralitecarbone

**PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT**